

■ **'La Crêperie', Jean-Jacques Liniger**, à Neuchâtel, CH-645-1005546-2 (FOSC du 26.11.1984, p. 4203). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal civil du district de Neuchâtel, en date du 03.10.2005. Par ordonnance du 31.10.2005, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite du titulaire, faute d'actif suffisant.